

Le Rendez-Vous de l'Énergie 2019

La traditionnelle *Journée de l'Énergie* à la Foire du Valais devient désormais le *Rendez-Vous de l'Énergie*, toujours organisé par le CREM en partenariat avec ALPIQ.

La fin des concessions hydrauliques

Le canton et les communes valaisannes entre risques et opportunités

Contexte

La Suisse est le 4^{ème} producteur européen d'énergie hydroélectrique.

L'hydraulique représente aujourd'hui près de 60% de la production d'électricité en Suisse. La force hydraulique joue donc un rôle central dans l'approvisionnement en électricité de la Suisse, en particulier dans la transition énergétique, car il s'agit d'une énergie propre et locale.

Les centrales valaisannes produisent à elles seules déjà presque 30% de l'hydroélectricité suisse.

Cadre légal

Les concessions d'exploitation des grands barrages vont arriver à échéance progressivement ces prochaines années et décennies. En vertu de la Loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques (RS 721.80), à l'échéance de la concession, les ouvrages reviennent en principe aux collectivités concédantes.

Fin 2016, le Grand Conseil valaisan a adopté une nouvelle loi qui permet au canton du Valais de garder au moins 60% de la production hydroélectrique en mains publiques. Selon le modèle de base, les communes concédantes conservent 30% des installations et cèdent 30% à un prix « solidaire » au Canton. Ce dernier cèdera ensuite sa participation aux Forces motrices valaisannes (FMV) à des conditions de marché. Les 40% restants pourront être vendus, notamment à des entreprises électriques privées.

Ces prochaines années, les communes valaisannes auront des décisions importantes à prendre au sujet de l'auto-utilisation de leurs ressources hydrauliques ou, si elles y renoncent, au sujet de l'octroi de nouvelles concessions et du partage des risques et opportunités avec le Canton et d'autres acteurs du marché.

Thématique

La fin des concessions soulève de nombreuses questions économiques, juridiques, environnementales et de politiques publiques.

Durant cette matinée du *Rendez-Vous de l'Énergie*, nos différents intervenants présenteront leur point de vue sur les opportunités, défis à relever et modèles d'exploitation après l'échéance des concessions actuelles.

Les intervenants

Pour débattre de ces questions, le CREM a le plaisir de recevoir pour cette édition 2019 les principaux acteurs de la table de négociation :

- **Joël Fournier**, Chef du Service de l'énergie et des forces hydrauliques de l'Etat du Valais, présentera le cadre légal et le processus prévu dans la loi valaisanne
- **Michael Wider**, Head Generation Switzerland Alpiq SA, interrogera le rôle de l'industrie dans le futur
- **Paul Michellod**, Directeur général des Forces motrices valaisannes (FMV), exposera le point de vue de l'exploitant
- **Damien Métrailler**, Président de l'Association des communes concédantes du Valais (ACC), mettra en lumière les perspectives des communes.

Gaëtan Cherix, Directeur de la Haute école d'ingénierie (HEI) de la HES-SO Valais-Wallis et expert des questions énergétiques animera le débat entre les orateurs autour d'une table ronde.

Les organisateurs

Le Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM) est une association à but non lucratif, actif en recherche et développement dans le domaine de l'énergie en milieu urbain.

A la Foire du Valais, le CREM organise conjointement avec l'Idiap, l'EPFL et CleantechAlps la neuvième édition de cet évènement réunissant une moyenne de 400 participants.

MERCREDI 2 OCTOBRE

Heure : 10h30

Lieu : CERM, Salle Bonne de Bourbon, Martigny

Inscription :

www.crem.ch/evenements/rdv-energie/

PROGRAMME

10h30 Ouverture de la conférence et introduction

10h40 Début des présentations (20 minutes par conférencier)

12h05 Table ronde

13h00 Apéritif dînatoire